Ukraïnsʹka partii͡a sot͡sialistiv-revoli͡ut͡sioneriv

Le parti socialiste-revolutionnaire...

Prague

1919

97-84173-15
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

UkraΦinsºka partiδi∞a soδt∞sialistiv-revolδi∞uδt∞sioneriv. Delehaδt∞siδi∞a. Le parti socialiste-revolutionnaire ukrainien : programme prΓecΓedΓe d'une notice introductive de la dΓelegation / DΓelegation du parti socialiste-revolutionnaire ukrainien (partie centrale). Prague : Librairie Centrale Ouvri`ere, 1919. 20p.

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm   REDUCTION RATIO: 11:1   IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 8-29-97   INITIALS: PB

TRACKING # : MSH 27157

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

Délégation du parti socialiste-révolutionnaire ukrainien

Le parti socialiste-révolutionnaire ukrainien

Programme

précédé d'une notice introductive

de la délégation

1920

A la conférence de septembre 1919 le parti a repris son ancien nom: „Parti socialiste-révolutionnaire ukrainien“, sans l'addition: „partie centrale“.

Délégation du parti socialiste-revolutionnaire ukrainien (partie centrale).

Le parti socialiste-révolutionnaire ukrainien

Programme

précédé d'une notice introductive de la délégation.

PRAGUE
Librairie Centrale Ouvrière, rue des Hiberniens No. 7.
Ústřední dělnické knihkupectví, Praha II., Hybernská ulice č. 7.
1919

A la conférence de septembre 1919 le parti a repris son ancien nom: „Parti socialiste-révolutionnaire ukrainien", sans l'addition: „partie centrale".

Délégation du parti socialiste-revolutionnaire ukrainien

(partie centrale).

Le parti socialiste-révolutionnaire ukrainien

Programme

précédé d'une notice introductive

de la délégation.

PRAGUE
Librairie Centrale Ouvrière, rue des Hiberniens No. 7.
Ústřední dělnické knihkupectví, Praha II., Hybernská ulice č. 7.
1919

Avant-propos.

Dans le développement de la révolution en Ukraine et dans la formation de la République Ukrainienne, le parti socialiste-révolutionnaire ukrainien a joué, sans contredit, un grand rôle. C'est lui qui a organisé, qui dirigeait, qui était en tête des masses paysannes ukrainiennes, formant la base sociale et politique de la révolution. Le parti demeure jusqu'à ce jour fidèle à ce rôle dirigeant, qui lui promet de grandes chances pour l'avenir. C'est pourquoi nous offrons ces notices informatives sur ce parti et son programme à tous ceux qui s'intéressent à la question ukrainienne, à l'actualité et à l'avenir de l'Europe Orientale.

Délégation du parti socialiste-révolutionnaire ukrainien (partie, centrale).

En mars 1919.

Imprimeriére J. Skalák a spol., Prague II., rue des Hiberniens 7.

Notices informatives.

Histoire du Parti.

Le parti ukrainien des socialistes-révolutionnaires, ainsi que celui des socialistes démocrates ukrainiens, sont des partis, qui se sont détachés des partis russes du même nom. La tolérance des socialistes-révolutionnaires russes dans les questions de décentralisation et en ce qui concerne les tendances régionalistes, étant plus grande que chez les socialistes démocrates, ce fut là la raison de ce que les socialistes-révolutionnaires ukrainiens se détachèrent du parti russe plus tard que ne le firent les socialistes-démocrates ukrainiens. Tandis que le parti socialiste-démocrate ukrainien commençait à s'organiser indépendamment du parti russe pendant la révolution de 1905—1906, les socialistes-révolutionnaires ukrainiens ne se décidaient toujours pas à rompre avec le parti russe, malgré des différences de principes. Ce n'est que pendant les dernières années, qui précédèrent la révolution de 1917, que fut mûri le dessein d'organiser un parti s.-r. ukrainien et la formation effective de ce parti ne s'acheva que pendant la revolution même.

Causes principielles de son organisation.

Le conflit qui occasionna la séparation des deux partis socialistes-révolutionnaires provenait surtout de leurs différences d'opinion sur ces deux problèmes: l'indépendance politique de l'Ukraine et la question agraire. Quoique accessible en théorie à l'idée de l'autonomie des peuples et des provinces de la Russie, le parti socialiste-révolutionnaire russe allait dans la pratique un autre chemin et les réclamations ukrainiennes, au point de vue non seulement de l'indépendance, mais aussi de l'autonomie et de l'établissement d'une constituante à part pour l'Ukraine, ainsi que la demande d'un fond agraire particulier du peuple ukrainien, étaient accueillies par le parti russe avec une vive animosité. Dans la question agraire les soc.-révolutionnaires russes avaient adopté le système du »*mir*« comme base de la solution du problème dans le sens socialiste, tandis que les Ukrainiens ne partageaient pas cette façon de

voir, la commune agricole étant peu répandue en Ukraine et son organisation présentant beaucoup de difficultés d'organisation, de sorte qu'il fallait chercher un autre mode d'exploitation ouvrière de la terre.

Programme du Parti.

Au moment où la nouvelle révolution appela à la politique active tous les élements progressistes et libéraux, les socialistes-révolutionnaires ukrainiens n'avaient pas de programme politique et économique bien arrêté. S'occupant pour le moment d'agir sur les classes paysannes et sur les ouvriers industriels ukrainiens et désirant être indépendants dans ce travail, les social.-révolutionnaires ukrainiens s'organisèrent hâtivement et à l'assemblée du parti (15.—19. VII. 1917) ils établirent un programme qui fixait les traits importants de leur tactique. Ce programme jusqu'à maintenant n'a pas été remplacé par un programme nouveau, et outre quelques questions concrètes à propos desquelles le parti a manifesté son avis à-part, ce programme est encore obligatoire.

Plusieurs questions assez importantes ne furent point éclaircies dans ce programme, pour d'autres leur solution resta lettre morte, ne répondant pas aux désirs réels des masses ouvrières, d'autres encore furent l'objet de discussions entre les différents groupes du parti; mais malgré tous les défauts qu'il présentait, les socialistes-révolutionnaires ukrainiens ne parvinrent pas à une revision du programme de 1917. Cela s'explique par les circonstances de la vie politique ukrainienne, excessivement orageuse pendant ces deux dernières années et par le travail exténuant qui absorbait toutes les forces du parti.

Travail du Parti.

La révolution ukrainienne, étant donnée la structure présente du peuple ukrainien, ne pouvait trouver de base sociale solide que dans les classes paysannes pauvres et en leur qualité de parti des ouvriers agricoles et des petits paysans les soc.-révolutionnaires ukrainiens, de même que les s.-r. russes, employèrent toutes leurs forces à organiser et à

éclairer les paysans, soit dans les campagnes mêmes, soit aux assemblées des paysans, leur expliquant le but de la révolution, leur rôle et les intérêts de classe qu'ils auraient à soutenir dans cette révolution.

C'était un travail pénible, qui absorbait les forces et l'énergie des travailleurs du parti à peine constitué.

Un grand travail fut accompli sur ce terrain. Tout ce qui a été fait pour la compréhension des problèmes politiques et sociaux de la révolution dans les campagnes parmi les paysans, a été fait presque exclusivement par le parti s.-r. ukrainien. Les autres partis politiques de l'Ukraine, ukrainiens et non-ukrainiens, s'occupaient peu de la campagne à cette époque: tout l'ouvrage devait être fait par les s.-r. ukrainiens, qui travaillaient aussi parmi les soldats et parmi les ouvriers. Pour un pays agricole, où les pauvres paysans forment une majorité de plus de trente millions, c'était un ouvrage gigantesque, surtout si l'on prend en considération le manque d'éducation des paysans ukrainiens, la pauvreté de la presse et de la litérature politique et les difficultés des communications irrégulières et des transports.

Rôle du Parti.

Ces efforts établirent entre le parti et la population ouvrière un lien étroit indissoluble et lui apportèrent la confiance de ce peuple, qui la lui garda toujours malgré les crises douloureuses et les malheurs, qui tombèrent sur la politique des socialistes-révolutionnaires ukraniens (cela fut prouvé pendant le Congrès du travail, parlement ouvrier de l'Ukraine, en janvier de cette année, où presque tous les paysans et une partie des ouvriers donnèrent leurs voix aux s.-r. ukrainiens, de sorte que la fraction des s.-r. ukrainiens de la partie centrale, sans compter le groupe de gauche, obtint la majorité au congrès même). Mais ce commerce incessant avec la population ouvrière et la représentation de ce peuple dans les organes législatifs réclamait toutes les forces intellectuelles du parti, ne laissant pas le temps pour les travaux théoriques, le développement de son

idéologie, l'éclaircissement des points obscurs de son programme et de sa tactique.

N'ayant point hérité d'une idéologie développée comme celle des socialistes démocrates, se dirigeant seulement par les principes généraux, proclamés par l'Internationale, les soc.-rév. ukrainiens cherchaient moins à imposer aux masses une doctrine achevée, que de trouver dans les rapports sociaux et économiques de l'Ukraine et dans les besoins réels de la population ouvrière ukrainienne une résultante conforme aux principes de l'Internationale.

Circonstances défavorables.

Tout cela n'était pas facilement réalisable dans un pays agricole aussi varié et économiquement aussi arriéré que l'Ukraine et les difficultés de ce travail n'était pas sans altérer le développement idéologique du parti et l'éclaircissement de son programme.

Enfin le désaccord, qui avait partagé le parti l'été passé après le coup d'état de la bourgeoisie et l'arrivée des trouppes allemandes en Ukraine, avait encore reculé la revision du programme. La majorité du parti, qui avait pris le nom de partie centrale s'était organisée en un parti à-part de groupe gauche et avait accepté le programme de 1917, en remettant la revision définitive à l'assemblée du parti, qui devait mettre un terme au schisme.

Le régime réactionnaire du hétmanat, qui avait provoqué la révolte du peuple entier en automne 1918, la révolution et la guerre bolchéviste vers la fin de cette même année, avaient encore une fois rendu impossible une pareille assemblée, qui aurait exprimé les différentes tendances du parti.

C'est pourquoi en publiant le texte du programme nous avons trouvé utile de faire quelques remarques là, où la lettre du programme ne répond plus aux dispositions du parti et à la tactique présente, et à propos des points du programme, qui ont été effectivement remplacés par d'autres au cours de son travail.

Par conséqent il ne sera peut-être pas superflu de présenter à coté de ce programme incomplet et en

partie hors d'usage, les points principaux des réclamations pratiques des socialistes-révolutionnaires ukrainiens, qui ont dirigé le travail du parti pendant ces derniers temps, à savoir:

Les principes dirigeants.

L'indépendance et la souverainité de la République Ukrainienne comme forme transitoire jusqu'à la fédération avec les autres républiques socialistes du monde.

Un régime démocratique, république sans président, parlement à une seule chambre élu au suffrage universel, égal, direct, proportionnel, au scrutin secret.

Décentralisation des provinces avec ingérence étroitement définie des organes centraux, autonomie et lien fédératif avec celles qui ont des distinctions économiques, sociales et nationales prononcées.

Autonomie exterritoriale pour les minorités ethnographiques.

Garanties pour le travail (contrat collectif, protection et assurance des ouvriers par l'Etat, contrôle de l'état et des associations ouvrières sur la production etc.).

Résolution du problème agraire d'après le principe de la socialisation de la terre.

Expropriation par l'Etat des forêts, des eaux et richesses minérales.

Nationalisation des entreprises industrielles de grande importance publique.

Développement le plus étendu de formes collectivistes, comme préparation au régime économique socialiste.

Aprofondissement du sentiment de classe et de celui de la solidarité internationale des masses ouvrières et organisation la plus solide de ces masses dans l'intérêt de lutte de classe qui transférera le pouvoir entre les mains des classes ouvrières.

Principe ouvrier pour le moment.

Par suite de l'action destructive de la bourgeoisie, qui s'est manifestée par le coup d'état et le régime récent du hetmanat, le parti se déclare pour le moment pour le principe ouvrier comme la base de l'orgaisnation sociale, et pour la remise du pouvoir, tant en ce qui concerne le pouvoir central que les organes locaux autonomes, entre les mains de la population ouvrière. Jusqu'à ce que la réaction soit exterminée et que les acquisitions de la révolution soient complètement assurées, la bourgeoisie serait privée du suffrage actif et le pouvoir central et autonome serait concentré dans les conseils des députés des ouvriers et des paysans. En outre on devra faire les travaux préparatoires pour organiser le parlement et les répresentations municipales sur les bases du suffrage universel, au scrutin secret, égal, direct et proportionnel dès le premier moment, où une organisation normale sera possible.

PROGRAMME

du Parti socialiste-révolutionnaire ukrainien, approuvé par l'assemblée du Parti tenue à Kyiv, du 15 au 19 juilet 1917.

Solidarité internationale.

Le Parti socialiste-révolutionnaire ukrainien, dans sa lutte pour l'émancipation sociale des travailleurs, se considère comme faisant partie de l'armée du socialisme révolutionnaire international. S'appropriant toutes les décisions de l'Internationale et toutes les réclamations des partis socialistes du monde entier, il les adapte in concreto à la vie de la démocratie ukrainienne.

But final.

Défendant les intérets des masses ouvrières, le Parti a pour but final la transformation du présent système capitaliste en un système socialiste, lequel a pour principes: l'émancipation de toutes les institutions sociales et politiques des mains des classes bourgeoises; l'abolition de la propriété privée de toutes les richesses naturelles et des instruments de la production; l'abolition de toutes les iniquités de caste; la mise de côté de tout caractère bureaucratique coercitif des institutions sociales, tout en maintenant et développant leurs fonctions civilisatrices normales; la suppression de toute exploitation abusive économique et politique, de toute oppression nationale et religieuse et l'organisation du travail universel pour le bien commun.

Principe de classe.

Dans ce but, le Parti organise la démocratie ukrainienne — les ouvriers de l'industrie et la classe paysanne. En pratique, son oeuvre consiste à réunir toutes les catégories des travailleurs exploites, afin

qu'ils ne forment qu'une classe unique: la classe ouvrière, pour qu'ils voient, dans cette union, le gage de leur émancipation sociale, et qu'ils arrivent au moyen d'une lutte méthodiquement organisée, à la révolution sociale, qui, seule, assurera le développement harmonique et complet de leurs forces physiques et intellectuelles et conduira l'humanité à son apogée.

L'accroissement du commerce international et la production pour le marché mondial établissent les rapports les plus étroits entre la population ouvrière d'un Etat avec celles des autres Etats, en même temps que leur bien être respectif dépend de celui des autres. Ainsi, l'émancipation des classes ouvrières devient une affaire internationale, à laquelle coopèrent les ouvriers de touts les pays en pleine intelligence et harmonie.

Emancipation des classes ouvrières.

L'arrangement bourgeois actuel, fondé sur la propriété et sur l'exploitation privée, a divisé la société, en donnant aux uns la richesse, l'instruction et le pouvoir, et laissant aux autres la misère, l'absence de tous droits et l'ingnorance. Les masses ouvrières sont obligées de passer leur vie dans un travail monotone, opprimant sans cesse l'individu, tandis que les classes dominantes jouissent du luxe sans travailler.

L'appropriation privée des instruments de la production, qui était, au début, le mode de garantie du droit de l'homme à son propre produit — est devenue, à présent, la source de l'exploitation des ouvriers et des paysans.

Lutte des classes.

A mesure que se développe l'organisation capitaliste on remarque de plus en plus la différence entre la classe des exploités, qui reçoivent une partie toujours moindre des biens produits par eux, et celle des exploitants, qui se sont emparés des instruments du travail et ont monopolisé les forces naturelles.

Les conséquences de la propriété privée sont: désordres dans la production, brigandage dans l'économie publique, exploitation abusive, dépendance et insécurité de la population ouvrière, règne de l'argent qui ébranle les bases morales de la société, concurrence à outrance et lutte de tous contre tous pour l'obtention de privilèges.

L'exploitation de la classe paysanne par le gouvernement et par la classe des exploiteurs ne permet pas à la grande majorité opprimée de se développer, arrête le progrès de toute la nation et provoque la lutte des opprimés contre les oppresseurs.

Principe collectif.

Dans cette lutte chaotique des classes prennent de plus en plus parti les forces collectives, organisées dans le but de parvenir à l'Idéal par la voie de la tactique systématiquement appliquée.

Le Parti prend part à cette lutte en tant que minorité révolutionnaire organisée, marchant toujours droit vers son but, qui est de fusionner toute la population ouvrière jusqu'à ce que celle-ci soit entrée tout entière dans ses rangs.

Conquète du pouvoir.

La condition sine qua non de la révolution sociale c'est la dictature de la démocratie révolutionnaire, c'est-à-dire la conquête du pouvoir politique qui lui permettra de vaincre toutes les résistances de la bourgeoisie.

Révolution sociale.

Le développement des forces productives, leur concentration et l'organisation du travail tels qu'ils existent dans les entreprises capitalistes créent un fondement favorable et rendent matériellement possible la réalisation de la révolution sociale. Cependant la révolution sociale complète n'est possible que si les masses ouvrières acceptent le socialisme intégral y compris l'expropriation des entreprises, la réorganisation de la production et de la répartition et aussi l'établissement de la réglementation économique sur les principes socialistes.

Dans ce but, il est nécessaire d'accomplir un grand travail préparatif dans les rangs de la population.

C'est pourquoi le Parti tant que durera l'organisation bourgeoise, tâchera d'arriver, soit par la voie de la révolution, soit par celle des réformes et des

Les réformes et le principe révolutionnaire.

institutions sociales, à des résultats qui mettent entre les mains de la population ouvrière tous les moyens de préparer la révolution sociale et lui donnent la possibilité de s'organiser le mieux possible pour la lutte finale, en écartant tout ce qui pourrait nuire à la solidarité des classes et à l'émancipation intellectuelle.

En même temps, le parti se servira de tous les moyens pour empêcher que les réformes sociales partielles n'obscurcissent, aux yeux des masses ouvrières, leur ideal final, et pour défendre la pureté du principe révolutionnaire.

Dans le sens de tout ce qui vient d'etre dit, le Parti proclame, comme son programme minimal, les revendications suivante, dont il tâchera d'atteindre la réalisation:

A. Dans la question nationale

Question nationale.

I. Se basant sur le socialisme révolutionnaire international et se joignant à la lutte des classes ouvrières de toutes les nations, le Parti socialiste-révolutionnaire ukrainien, tenant compte de ce que les aspirations nationales conduisent aux idéaux universels, veut par conséquent défendre l'héritage intellectuel propre à chaque nation.

II. La décision définitive de la question nationale n'est possible que dans le monde socialiste, quand l'oppression sociale aura disparu. Cependant, sachant bien que l'oppression nationale obscurcit le sentiment de la différence des classes et donne à la bourgeoisie l'occasion d'exploiter le mécontentement des nations opprimées au profit de ses intérêts particuliers et de sa politique impérialiste, le Parti socialiste-révolutionnaire ukrainien tient pour inévitable de lutter, tant que durera l'organisation bourgeoise, pour l'établissement des relations internationales, qui 1° développent le plus possible dans les masses ouvrières la conscience de leur condition sociale et de leur solidarité internationale, et qui 2° soient d'accord avec les principes sociaux de l'égalité

de toutes les nations devant l'Internationale et avec le droit de chaque nationalité de disposer d'elle-même, c'est-à-dire avec la plus ample liberté politique, qui est la souveraineté de la nation.

Autonomie nationale.

III. Pour cela, le Parti socialiste-révolutionnaire ukrainien reconnait l'autonomie nationale personnelle (exterritoriale) comme le meilleur moyen d'accommoder les conditions nationales aux limitations de l'organisation bourgeoise. Pour la phase inévitable de transition de l'état présent des nations privées de droits à l'autonomie exterritoriale, le parti a en vue dans l'avenir le plus proche la transformation des présents états impérialistes et isolés en une fédération de républiques démocratiques, organisées sur le principe national et territorial avec la garantie internacionale des droits des minorités nationales d'après le principe de l'exterritorialité. La sphère de la souveraineté et la forme de la communauté fédérative ne doivent être fixées que par une convention volontaire des nations souveraines composant la fédération, en accord avec les intérêts des masses ouvrières de chaque nation.

IV. Se basant sur ce qui vient d'être dit, le Parti socialiste-révolutionnaire ukrainien tient pour inévitable d'exiger dès à présent la transformation de l'Etat russe en une fédération de républiques nationales et territoriales avec les garanties des droits des minorités nationales dans les limites de ces républiques.*)

V. Quant à l'Ukraine, le parti luttera pour que l'Ukraine entre dans ses limites ethnographiques en fédération avec les autres nations, en tant que république démocratique, sans tenir compte de la dépendance politique actuelle des pays ukrainiens.

* Après que tous les efforts eurent échoué pour arriver à la fédération avec les autres pays ayant autrefois appartenu à la Russie, le Parti soc.-rev. ukrainien, comme les autres partis ukrainiens, avait abandonné cette idée, et il soutient, pour le présent, l'indépendance de la république Ukrainienne comme une étape passagère vers la fédération mondiale. Remarque de la Déleg.

B. Sous le rapport politique,
le parti exige:

Programme politique.

I. La forme républicaine démocratique sans président pour l'Ukraine. La concentralisation du pouvoir législatif entre les mains d'un Conseil des députés à une Chambre, la Diète de l'Ukraine et du pouvoir exécutif entre les mains du Conseil des ministres, élus par la Diète de l'Ukraine et responsables devant la Diète et devant toute la nation. La législation nationale directe (initiative et referendum).

II. Le suffrage universel, égal et direct au scrutin secret pour la Diète et pour tous les organes législatifs de l'autonomie locale.*) Le système proportionnel dans les élections. Le droit de suffrage actif et passif pour tous les citoyens ayant au moins 20 ans, sans exception de sexe, de confession et de nationalité. La réélection tous les deux ans de tous les organes législatifs. Le paiement par l'Etat des délégués nationaux dans toutes les fonctions législatives.

III. Les droits égaux pour tous les citoyens de l'Ukraine sans exception de condition sociale, de sexe, de nationalité et de confession. L'abolition de toutes les inégalités sociales et de tous les privilèges.

IV. La liberté complète de l'opinion, de la religion, de la parole, de la presse, du droit de réunion, d'association et de grève. La garantie de l'inviolabilité complète de la personne, de l'habitation et de la correspondance sans une permission judiciaire spéciale préalable.

Droits nationaux.

V. La garantie complète de leurs droits nationaux pour les minorités ethnographiques en Ukraine (Russes, Juifs, Polonais, Allemands et pour autres nationalités). L'organisation pour celles-ci de la représentation proportionnelle à la Diète et dans toutes les administrations locales; l'assignation proportionnelle, dans le budget de l'Etat, des sommes nécessaires à leur développement intellectuel, leur

*) Sur le principe ouvrier pour le moment voir les »Notes informatives« plus haut, p. 8. Rem. de la Déleg.

autonomie complète nationale et personnelle et la garantie des droits publics de leur langue partout où elles forment une partie assez nombreuse de la population.*)

Autonomie communale et provinciale.

VI. L'autonomie la plus large pour les communes, villes, arrondissements et provinces ukrainiennes. La plus grande décentralisation possible de l'administration. (De même le Parti soutiendra les exigences de l'autonomie politique des provinces ukrainiennes et l'alliance fédérative entre elles.)

VII. L'électivité et le droit de révocation de tous les employés de l'Etat et des communes. La responsabilité des employés devant le tribunal de toutes les contraventions commises dans l'exercice de leurs fonctions.

VIII. L'électivité, la gratuité et l'indépendance des juges. La suppression complète de la peine de mort, des travaux forcés et de la prison à perpétuité. L'établissement du principe de la condamnation conditionnelle. Des dédommagements matériels pour tous ceux, qui auraient été condamnés, arrêtés, et accusés quoiqu'innocents.

Milice.

IX. L'abolition de l'armée permanente et sa transformation en milice nationale. La décision sur la déclaration de guerre par referendum et le règlement des conflits internationaux par l'arbitrage international.

L'église et l'école.

X. La séparation de l'Eglise de l'Etat, et de l'école de l'Eglise. La reconnaissance de la religion comme une affaire privée de conscience individuelle, et de l'Eglise comme une société privée de croyants.

XI. L'instruction gratuite primaire, secondaire et supérieure, payée par le budget de l'Etat et des fonds de l'administration locale. L'instruction primaire obligatoire pour tous jusqu'à l'âge de 16 ans. Le droit de fonder des écoles privées de toutes espèces. L'indépendance de l'enseignement du contrôle de

* Ce postulat du parti a été développé et realisé dans la loi sur l'autonomie exterritoriale votée par le Centralna Rada en janvier 1918. Remarque de la Délég.

l'Etat et la pleine autonomie dans les questions de pédagogie pour les écoles et pour les sociétés d'éducation.

C. Sous le rapport économique:

Programme social-économique.

I. Quant au commerce, l'industrie et les voies de communication, le Parti exige la nationalisation immédiate de toutes les entreprises qui servent aux besoins les plus pressants de la population (chemins de fer, navigation. industrie sucrière, charbonnière etc.) et la monopolisation sous le contrôle de l'Etat des produits des branches de l'industrie, dont la nationalisation n'est pas pour le moment possible.

Protection du travail.

II. Sous le rapport de la législation ouvrière, servant à la protection du travail, le développement complet des forces physiques et psychiques de la classe ouvrière et l'augmentation de la capacité du peuple ouvrier pour la lutte pour le socialisme, le Parti exigera:

1. 8 heures de travail par jour au maximum pour les adultes et 6 heures pour les adolescents de 16 à 18 ans. Dans les industries, où le travail a une influence nuisible sur la santé des ouvriers, la journée ouvrable doit être encore plus courte.

2. La défense du travail des enfants n'ayant pas encore 16 ans.

3. Le défense du travail des femmes dans les industries dont l' influence est nuisible à l'organisme féminin. Un congé obligatoire, avec salaire payé pour les femmes, pendant les 6 dernières semaines de leur grossesse et pendant les 6 semaines qui suivent l'accouchement.

4. La défense du travail nocturne dans toutes les industries où les nécessités techniques n'exigent pas le travail nocturne. La défense générale du travail nocturne pour les femmes et pour les ouvriers de 16 à 18 ans.

5. Un repos de 42 heures au minimum chaque semaine.

Règlement du salaire.

6. Un règlement du salaire minimal d'accord avec les organisations ouvrières et avec les organes de l'autonomie locale. Le paiement régulier du salaire chaque semaine. La suppression du travail à forfait et en dehors des heures régulières.

7. L'assurance par l'État du sort des ouvriers dans leur viellesse et leur maladie, en cas d'accident, de chômage et de grève. L'introduction des impôts spéciaux sur le capital pour former des fonds d'assurance. Le versement des fonds d'assurance entre les mains des représentants des ouvriers.

Contrôle sanitaire.

8. L'organisation indépendante du contrôle sanitaire et hygiénique dans toutes les entreprises. La médication gratuite des ouvriers. Le paiement de tout le salaire aux ouvriers pendant leur maladie.

9. La responsabilité judiciaire des entrepreneurs pour toute contravention aux lois sur la protection du travail.

10. L'établissement de tribunaux industriels spéciaux composés de représentants des ouvriers et des entrepreneurs.

11. L'établissement des chambres de paix et des chambres syndicales.

12. L'élection des inspecteurs des fabriques indépendants qui devront veiller à ce que les lois sur la protection du travail soient observées.

13. L'établissement des bourses de travail municipales pour l'engagement des ouvriers. Les bourses de travail doivent être administrées par un nombre égal de représentants des ouvriers et des entrepreneurs et par un représentant de la municipalité.

14. Le développement le plus large des organisations ouvrières professionnelles et leur participation active à l'organisation du travail dans les établissements industriels.

Exploitation municipale et provinciale.

III. Sous le rapport de l'exploitation municipale (communale) et provinciale le Parti exigera:

1. Le développement de toutes les entreprises communales soit:

a) la municipalisation des aqueducs, de l'éclairage du téléphone, des transports etc.;

b) l'organisation du ravitaillement et la fourniture du chauffage;

c) l'organisation de l'aide gratuite agricole et médicale et du contrôle sanitaire;

Protection des classes pauvres.

d) la mise en état de logements pour les classes les plus pauvres de la population;

e) l'organisation de l'instruction en dehors de l'école et de l'éducation esthétique des masses. (La gratuité des manuels et des instruments, fourniture aux pauvres des repas et des vêtements, l'organisation de la tutelle.)

f) l'éducation physique de la population et l'organisation des jeux (jardins publics, sports etc.).

2. Le droit le plus large d'imposer les immeubles et leur expropriation pour satisfaire aux besoins des pauvres, surtout en ce qui regarde les logements.

3. L'expropriation des terrains privés dans les villes, dans la mesure des besoins locaux.

4. L'assignation, sur les ressources de l'État, de secours aux établissements de travail, surtout aux sociétés coopératives et ouvrières.

Autonomie municipale.

5. L'indépendance et l'autonomie des municipalités dans les affaires communales.

6. L'abolition des organes administratifs locaux et la transmission de leurs fonctions aux organes de l'autonomie locale.

En général dans son programme municipal, le Parti s'attachera avant tout à son programme propre, il appuiera toutes les mesures pratiques qui en résultent et celles qui ne seront en contradiction ni avec sa lettre, ni avec son esprit.

Problème agraire.

IV. Sous le rapport de l'agriculture et du problème agraire, le Parti part du point de vue que la grande extension des formes d'agriculture ouvrière, en Ukraine, à côté de la grande propriété, et l'exploitation par les grands possesseurs des classes qui n'ont point de terre ou qui en ont peu, empêchant le développement de l'agriculture en Ukraine forment par là la base de la diffusion du mouvement socialiste dans la classe paysanne.*

Sachant que la condition inévitable du développement de ce mouvement c'est la remise du sol entre les mains de la classe ouvrière, le Parti exige, comme le minimum des réformes, l'effectuation de la socialisation du sol sous les conditions suivantes:

Socialisation du sol.

1. Le droit de l'appropriation privée du sol est pour toujours supprimé et la terre est éliminée du commerce.

2. Toute la terre en Ukraine (le fond agraire de l'Ukraine) est livré sans indemnité (gratis) à l'exploitation par toute la classe ouvrière qui en dispose par des communes de village, par des Comités territoriaux d'arrondissement, de province, et le Comité Général, élus par les ouvriers, sur la base du suffrage universel général, égal, direct et au scrutin secret.

Principe ouvrier.

3. De la terre ne peut se servir que celui qui la travaille personnellement ou en société, d'après le principe d'égalité. Comme moyen d'arriver à l'application intégrale du principe on établira une norme, qui ne sera pas moindre de ce qui suffit à l'ouvrier pour subsister et qui ne dépassera pas la quantité qu'il pourra cultiver lui-même sans l'aide du travail payé.

4. Comme l'agriculture en grand économise la force ouvrière, qu'elle a besoin de moins de matériel, fournit la possibilité de se procurer des machines perfectionnées et relève l'agriculture, le Parti sera pour la remise des grandes possessions entre les mains des sociétés agricoles ouvrières comme bases du système socialiste prochain.

Rivière, forêts, mines.

5. Les rivières, les forêts, les mines et toutes les autres richesses sont mises en exploitation par toute la population ouvrière; elles doivent être administrées par des organes autonomes départementaux et par la Diète de l'Ukraine.

---

* D'après la décision de l'assemblée du parti le programme agraire demande une révision plus détaillée.

6. La rente différentielle doit être appliquée par la voie d'une imposition spéciale, aux besoins communs.

7. Tous ceux qui seront endommagés par la réforme, auront droit à un secours sur les ressources de l'Etat.*)

Politique financielle.

V. Sous le rapport de la politique financielle le Parti exigera:

1. L'établissement d'un impôt progressif sur le revenu et sur l'hérédité.

2. L'affranchissement de l'impôt pour les petits revenus au-dessous d'une somme fixée.

3. L'abolition des impôts indirects à l'exception de l'impôt sur les objets de luxe.

4. La suppression des douanes protectrices et en général de tous les impôts qui oppriment la population ouvrière.

▼▲▼

*) Cet article fait l'objet de discussions qui n'ont pas encore abouti. Remarque de la Déleg.

Publications de la Délégation:

Le parti socialiste-révolutionnaire ukrainien. Programme précédé d'une notice introductive de la délégation.

Le probléme agraire en Ukraine et la loi agraire de la Centralna Rada (le 18 janvier 1918).

M. Hruchevski. La lutte sociale et politique en Ukraine 1917-1918-1919.

Pour la Galicie! Appel à la démocratie mondiale.

For Galicia! Appeal to the world democracy.

On trouve toutes les publications de la Délégation:

à Paris, à la librairie de l'Humanité, 142, rue Montmartre,
et à la librairie M. Giard et E. Brière, 16 rue Soufflot.
à Prague, à la librairie Ouvrière, II, Hybernská ulice 7.
à Berlin, à la librairie „Freiheit", Breite Str. 8.

Secrétariat de la Délégation:

Prague VII, Letna, rue Dobrovsky 28, II.

On peut trouver au Secrétariat l'organe du parti soc.-rev. ukrainien à l'étranger: „Boritesia-Poborete" („Luttez et vous vaincrez") paraissant en ukrainien tous les mois depuis septembre 1920.

END OF
TITLE